1
La Petite Gazette
Bonne Année 2009

Par ordonnance rendue le 70 du mois de Septre de l'an 1700 par Mrs les Commi//aires Gènèraux du Con/eil dèputès /ur le fait des Armoieries. Celles de la Ville d'Issigeac.
Telles qu 'elles /ont ici peintes è figurèes, après avoir ètè recuës, ont ètè enrègitrèes à l'Armorial Gènèral dans le Règitre cottè Guyenne en con/equence du payement des droits règlès par les Tarif è Arre/t du Con/eil, du 20e de Novembre de l'an 1696 en foi de quoi, le prèsent Brèvet a ètè dèlivrè A Paris par Nous Charles d'Hozier, Con//eiller du Roi è Garde de l'Armorial Gènèral de France.

Issigeac et son canton

Sommaire JANVIER 2009.

Le Mot du Maire

Répertoire p.1

Quoi de neuf à Issigeac ? p.1

- *Locations*
- *Appel aux bonnes volontés*
- *Service Garde Médecins*
- *Service de Garde Pharmacies*
- *Urbanisme*
- *Déchetterie : Horaires*
- *Distribution électronique Gazette*
- *Bibliothèque Municipale*
- *Permanences M. Garrigue*
- *Etat-Civil*
- *La Petite Gazette : dépôt articles*
- *Informations Municipalité*
- *A propos de la Petite Gazette*
- *Collecte de Jouets*
- *VAI*
- *Nouveau à Issigeac : Le CAF'.COM*
- *Aînés Ruraux*
- *Codes à Barre*
- *La Poste*
- *Paroisse Saint Martin des Vignes*
- *Transport SVS*

Que se passe t-il sur le canton ? p.9

Quoi de neuf à l'Office du Tourisme p.14

Le Mot du Maire

Chers concitoyens,

Au nom de la Municipalité, je vous présente mes vœux
les plus chaleureux et les plus sincères pour cette nouvelle année 2009.
Qu'elle vous apporte à tous ainsi qu'à vos proches bonheur et santé.

Mes vœux les plus chers s'adressent d'abord à tous les malades, à ceux qui souffrent de solitude, à ceux que la vie laisse en bordure du chemin ou qui subissent les conséquences des difficultés économiques actuelles.

Souvent nous nous préoccupons tellement de notre vie agitée et pleine de petits problèmes que nous ne nous rendons pas compte de la véritable souffrance de certains. Il faut savoir que la précarité existe aussi en milieu rural. En tant qu'élu, je suis de plus en plus souvent interpellé sur des situations personnelles critiques et je dois avouer que je me sens parfois bien démuni pour apporter seul un véritable espoir. Contrairement à l'anonymat des villes, tout le monde connaît tout le monde ou croit le connaître et les jugements sont vite faits alors que la vie est plus compliquée que cela. Le regard des autres peut parfois être bien pesant…Cette pauvreté souvent secrète car ressentie comme honteuse, blesse profondément les personnes d'autant plus que les mutations de notre monde rural accentuent leur isolement. En cette période traditionnelle de vœux pour une vie meilleure, sachons aussi agir concrètement en apportant le réconfort moral et l'aide matérielle ou même financière aux personnes de notre entourage qui en ont réellement besoin.

Meilleurs vœux aux adjoints, aux Conseillers municipaux, au personnel communal, aux associations, à tous les bénévoles, aux pompiers volontaires, remerciements à tous pour leurs actions, leur dévouement, leur intérêt porté au devenir de la commune.

Best wishes for happiness and health for the New Year 2009.

Bonne année à tous les élus et habitants du canton.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer afin que 2009 apporte les joies espérées.
Face à la crise économique, ne baissons pas les bras. Afin que nos rêves se réalisent, il ne faut pas s'endormir. Il s'agit bien de repenser notre monde et d'agir pour construire un avenir où le bonheur de l'homme passera avant les profits financiers.

Personne n'a dit que la vie était facile,
mais on a dit qu'elle méritait d'être vécue.

Même si nous avons dû réduire le nombre de sapins afin de ne pas dépasser le budget prévu, la municipalité a acheté et installé des décorations lumineuses supplémentaires dans les rues, égayant ainsi notre beau village.

Que ces illuminations éclairent notre chemin et notre esprit pour franchir le cap de la nouvelle année avec l'énergie et l'enthousiasme nécessaires pour mener à bien nos projets personnels et collectifs.

Passez de bonnes fêtes …

Jean-Claude CASTAGNER

Dernière minute : La Carte Communale approuvée par le Préfet sera affichée à compter du 05 janvier 2009 à la Mairie.

REPERTOIRE...

CANTON ISSIGEACOIS

☞ **BIBLIOTHEQUE**- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32
☞ **CANTINE** école : ☎ 05.53.73.30.07
☞ **CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC** : ☎ 05.53.58.73.83
☞ **CENTRE MEDICO DENTAIRE** ☎ 05.53.58.71.33
☞ **Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE)** ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00)
☞ **DECHETTERIE** : ☎ 05.53.73.34.46
☞ **ÉCOLE** Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71
☞ **GENDARMERIE** : ☎ 05.53.73.52.80
☞ **INFIRMIÈRES** :
↳ Carole BICHON, Christine MARIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER - rue des Petites Boucheries à Issigeac ☎ 05.53.74.85.58
☞ **KINESITHERAPEUTES** :
↳ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac)
↳ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37
↳ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74
↳ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
☞ **LA POSTE** : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
☞ **MAIRIE d'Issigeac** : ↳ ☎ : 05.53.58.70.32
↳ Ouverte le lundi de 9h à 12h, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 15h30. Le Mercredi de 9h à 12h / 17h00 à 19h30
☞ **OFFICE DU TOURISME** :
☎ 05.53.58.79.62
☞ **PEDICURE-PODOLOGUE**:
↳ Madame GLORIEUX. Sabine
☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92
☞ **POMPIERS** : ☎ 18
☞ **PRESBYTÈRE de la Paroisse de St Martin des Vignes** : ☎ 05.53.23.82.10
☞ **S.A.U.R** à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38
☞ **S.I.A.S** : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE **du** MARDI AU VENDREDI DE **14H** A **17H** AU ☎ **05.53.58.70.90**
☞ **SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC**: ↳ ☎ 05.53.24.98.46.
☞ **VETERINAIRE** :
Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS
« Chantalouette »
24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

☞ CARS BLEUS (Tél : 05.53.23.81.92)
☞ TAXI Raymond: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39

PERMANENCES DIVERSES

☞ **ASSISTANTE SOCIALE** :
↳ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89
☞ ***CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC*** ☎ 05.53.57.19.63
☞ **M.S.A** : Le mercredi sur rendez-vous au : 05.53.02.67.00.

QUOI DE NEUF A ISSIGEAC???

LOCATIONS

☛ Chers habitants d'Issigeac, nous vous rappelons que vous pouvez louer le matériel communal suivant, le mardi :
↳ Camion + employé communal ⌦ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).
↳ Tracteur, remorque + employé communal ⌦ 30.00 euros/h.
↳ Remorque à poste fixe ⌦ 30.00 euros/ demi-journée.
↳ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ⌦ 25.00 euros/h.
↳ Tracteur et girobroyeur ⌦ 25.00 euros/h
↳ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1er Mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. Le prochain ramassage s'effectuera le MARDI 06 JANVIER 2009

S'ADRESSER A LA MAIRIE POUR TOUTES DEMANDES

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS

Les journées consacrées aux petits travaux d'embellissement du bourg reprendront le lundi 09 et mardi 10 février 2009.

****

The next days for you to assist us in small improvements will be in February Monday 09 et Tuesday 10.

CABINET INFIRMIER ISSIGEAC

Permanences : tous les jours sauf samedi et dimanche au cabinet de 8h45 à 9h15 – rue des Petites Boucheries (Place de l'Eglise) à Issigeac. Avec Carole BICHON, Christine MARTIN-VERBEKE, Françoise CHARRIER qui vous adressent leurs meilleurs vœux.

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS (Week-end, nuit et jours fériés)
Cantons de SIGOULES et ISSIGEAC

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins de Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde.

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (Semaine et jours fériés) JANVIER 2009

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

JANVIER:

- Du 01 au 02 janvier ☞ CASTANG/Castillonnès ☎ 05.53.36.80.11(1er janvier inclus)
- Du 03 au 09 janvier ☞ PLISSON /Issigeac ☎ 05.53.58.70.04
- Du 10 au 16 janvier ☞ MONDERER/Villeréal ☎ 05.53.36.00.08
- Du 17 au 23 janvier ☞ CASTANG/Castillonnès ☎ 05.53.36.80.11
- Du 24 au 30 janvier ☞HUMPHRIES/Issigeac ☎ 05.53.58.70.10
- Du 31 janvier au 06 février ☞LA HALLE/Villeréal ☎ 05.53.36.00.04

URBANISME

PC 0018 : SEYRAT : Commerce

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments.

DÉCHETTERIE d'ISSIGEAC : HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER : 1er octobre – 31 mars	ETE : 1er avril – 30 septembre
Lundi et Mardi	**14h – 17h**	**9h – 12h / 14h – 18h**
Mercredi	**9h – 12h**	**9h – 12h**
Vendredi	**14h – 17h**	**14h – 18h**
Samedi	**10h – 12h / 14h – 17h**	**9h – 12h / 14h – 18h**

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél/Fax : 05.53.73.34.46

DISTRIBUTION ELECTRONIQUE DE LA PETITE GAZETTE

Nous vous informons qu'il est dorénavant possible de recevoir la Petite Gazette par e-mail.
Pour cela, il vous suffit de nous contacter par mail à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE D'ISSIGEAC

HORAIRES

☞ **Mardi** : ↳ de 14h00 à 18h00.
☞ **Mercredi** :
↳ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
☞ **Jeudi:** ↳ de 14h00 à 18h00.
☞ **Vendredi** : ↳ de 13h30 à 17h30.
☞ **Le 1er samedi de chaque mois**
↳ de 10h00 à 12h00

TARIFS

☞ adultes----------7.00 euros
☞ vacanciers----------4.00 euros
☞ enfants----------Gratuit
☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

Romans adultes :
« L 'Immeuble de Yacoubian » ; Alaa al-Aswani
« Destinataire inconnu » John Dunning
« L'oiseau-tempête » ; Susanna Jones
« Tant qu'il y a de la vie » ; Renate Dorrestein

Albums des Tout-Petits :
« Bulle ; la baleine blanche » ; Antonin Louchard
« Moi, Didier le camion de pompiers » ; Nicolas Leman
« La petite reine » ; Emile Jadoul et Catherine Pineur
« Harpo » ; Pierrick Bisinski

CD:
« Schmotime » ; Absentee
« Misery is a butterfly » ; Blonde Redhead
« Distruj » ; E.V
« Sonate pour alto et piano » ; Johannes Brahms

*La bibliothèque a procédé à un renouvellement de 400 livres grâce à la Bibliothèque Départementale de Prêt. Ce sont des ouvrages pour adultes et enfants, documentaires, romans, Bandes dessinées, 150 CD, albums pour les Tout-Petits. Nous vous rappelons que la bibliothèque possède déjà 4500 ouvrages et qui sont à votre disposition. N'hésitez pas à venir les découvrir.

*A compter du 1er janvier 2009, les heures d'ouverture du mardi seront : de 14h30 à 18h30.

La bibliothèque sera fermée le samedi 03 janvier 2009 et sera ouverte le samedi 10 janvier 2009.

PERMANENCE de Monsieur Daniel GARRIGUE Député de la Dordogne
(sous toutes réserves de modification)

Tel : 05.53.27.65.35 – Fax : 05.53.58.22.31 E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

VENDREDI	09 JANVIER	SAMEDI	10 JANVIER
09H30	LE BUISSON DE CADOUIN	15H00 à 17H00	BERGERAC
11H00	MONPAZIER		
LUNDI	**12 JANVIER**	**SAMEDI**	**17 JANVIER**
09H30	BEAUMONT DU PERIGORD	15H00 à 17H00	BERGERAC
11H00	ISSIGEAC		
LUNDI	**19 JANVIER**	**SAMEDI**	**24 JANVIER**
09H30	VELINES	15H00 à 17H00	BERGERAC
11H00	VILLEFRANCHE DE LONCHAT		
LUNDI	**26 JANVIER**	**SAMEDI**	**31 JANVIER**
09H30	MOULEYDIER	15H00 à 17H00	BERGERAC
11H00	LALINDE		

ÉTAT-CIVIL

☆ MARIAGE : Louis PEREIRA et Bernadette DUMONT se sont unis à la Mairie d'Issigeac le 06 décembre 2008. Félicitations aux jeunes mariés.

LA PETITE GAZETTE : DEPÔT DES ARTICLES

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois de **FEVRIER 2009** doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr) avant le **MARDI 21 JANVIER 2009** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de MARS 2009.

INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ D'ISSIGEAC

↳RECENSEMENT DE LA POPULATION 2009 : Il aura lieu du 15 janvier au 14 février 2009. Les agents recenseurs qui se présenteront chez vous seront Madame Jacqueline Royneau et Monsieur Thomas Debaudringhien, munis d'une carte officielle d'agent recenseur. Nous vous demandons de leur réserver votre meilleur accueil.

↳DEJECTIONS CANINES: Nous vous rappelons que la cour de la Mairie ainsi que les espaces verts autour du Château et de la Bibliothèque ne sont pas des « toilettes » pour vos animaux. De plus, tout animal laissé en liberté dans les rues du village est susceptible d'être récupéré par la fourrière.

↳BOURSE AUX ECHANGES : Le dimanche 14 décembre 2008 a eu lieu la Bourse aux Echanges pour les fleurs et plantes…etc. Le succès n'a pas été au rendez-vous mais nous envisageons dès maintenant de renouveller cette expérience au printemps prochain. A suivre…

↳BENEVOLES : La Mairie aurait besoin d'avoir les noms des bénévoles ayant participé aux travaux d'embellisement du village. Veuillez contacter le secrétariat au 05.53.58.70.32.

↳ORDURES MENAGERES - RAPPEL : Le ramassage des ordures ménagères a lieu le mardi et vendredi matin à partir de 07h00. Nous vous demandons de ne pas sortir vos ordures ménagères avant cette heure là.

À PROPOS DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agrafer la gazette : MARDI 27 JANVIER 2009 à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de 14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

COLLECTE DE JOUETS

Pour la quatrième année, la fédération des Motards en colère nous a sollicités pour le don de jouets au profit des restos du cœur. Grâce aux enfants des écoles de Faux et Issigeac, il y aura beaucoup d'heureux cette année. La caravane est passée le 13 décembre moins givrée que d'habitude mais avec autant d'enthousiasme. Merci pour eux et Bonnes Fêtes à tous.

U.A.I

❖ Pour notre 1ère rencontre au Stade Eric Chauveau, c'était un match difficile qui nous attendait contre Monpazier. Après une première mi-temps équilibrée (3-3), le pack de Monpazier commençait à céder. Ce sont 2 essais de trois-quarts qui donnaient la victoire par Florian Burger et Vincent Plissard (13-3)

❖ Puis à Port-Ste-Marie, alors que l'UAI menait 14-10 à 5 mn de la fin, les Lot-et-Garonnais marquaient un essai en coin et le match fut perdu sur l'écart minimum d'1 point (14-15).

❖ A l'issue des matchs aller, Montignac est "champion d'automne" et caracole seul en tête avec 39 pts. L'UAI, avec 27 pts, est 2ème ex-œquo avec Monpazier et Daglan qui revient fort. Les matchs retour s'annoncent passionnants.

❖ L'équipe II poursuit son bonhomme de chemin, mais est trop tributaire des blessures et des absences. Après une large victoire contre Monpazier, elle perdait pied à Port-Ste-Marie. Elle est classée 2ème derrière Daglan. Félicitations aux anciens et ainsi qu'aux jeunes recrues dont certains patronymes rappelleront des souvenirs aux plus anciens (Baptiste Chauveau, Thierry Momi entre autres…).

❖ Noël est la période des cadeaux. Un grand merci au Comité des Fêtes de St-Aubin-de-Lanquais et à son président M. Artaso, qui nous a fait un don de 200 € en remerciement de l'aide que plusieurs de nos bénévoles leur ont apportée à l'occasion des Métallies. Merci également au Crédit Agricole pour sa subvention de 200 €. Les entrepreneurs ne sont pas en reste puisque le Menuiserie COTS de Boisse nous offre un jeu complet de shorts à nos couleurs. Les valeurs du rugby et la défense des couleurs d'Issigeac restent porteuses malgré la crise. Nous avons atteint un record de près d'une vingtaine de jeunes issigeacois inscrits à l'école de rugby de l'entente Lalinde-Issigeac-Lanquais. Parents, inscrivez vos enfants ! Le transport à Lalinde est assuré par autocar tous les samedis.

❖ Ça y est, c'est décidé ! La Fête "Lou Chabrol" aura lieu le 12 avril 2009 (dimanche de Pâques). Quelques changements sont prévus, notamment le lieu (parking de la Banège sous un chapiteau de cirque de près de 900 m²). Mais les principes de base restent les mêmes : stands de soupes des associations et de vins des viticulteurs, concours de soupes, grand banquet de midi ; de nouvelles attractions sont en cours d'étude. Nous contacterons début 2009 les associations qui ont l'habitude de participer à nos manifestations (bodéga, chabrol) et les vignerons du canton. Mais si de nouveaux participants souhaitent s'inclure dans la Fête de la Soupe et du Vin, qu'ils n'hésitent pas d'ores et déjà à nous en faire part !

❖ Les matchs de janvier : Les matchs retour auront repris le 21/12 au Caoulet. Sur janvier vous pourrez voir évoluer nos joueurs :

- Le 11 à Issigeac : UAI – Daglan
- Le 18 à Périgueux : COPO – UAI

L'UAI vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2009 !

Site : www.ua-issigeac.new.fr Courriel : ua.issigeac@wanadoo.fr

NOUVEAU A ISSIGEAC : Le CAF'.COM

L'Eglise est fermée à Issigeac pour travaux, mais les chrétiens existent toujours! Et même, ils vous accueillent volontiers dans l'espace qu'ils créent, Place « Bari Paillou » dans les salles paroissiales, derrière la « Maison Champignon ». Sous le titre « CAF'.COM », ils vous invitent à les rencontrer, parler, échanger, protester, discuter…autour d'une tasse de café ou de chocolat…en attendant d'avoir une licence de débit de boissons… Il s'agit d'offrir un lieu de convivialité et qui sera surtout ce que vous contribuerez à en faire. Rendez-vous donc chaque jeudi à partir du 8 janvier, une fois de 14 à 16 heures et le jeudi suivant de 17 à 19 heures. Le calendrier sera rappelé chaque mois dans La Petite Gazette. Pour le mois de janvier : les jeudis 8 et 22, ce sera de 14 à 16 heures et les jeudis 15 et 29 ce sera de 17 à 19 heures.

A bientôt donc…

Calendrier des Manifestations du Club 2009

- Mercredi 14 janvier — Belote Interclub, salle des fêtes de Monsaguel à 14 heures.
- Mardi 27 janvier — Assemblée Générale du Club à la salle des fêtes de Monsaguel, repas Bouniagues
- Mardi 10 février — Journée animée et repas dansant à Monsaguel
- Mercredi 11 février — Belote Interclub à Monsaguel
- Dimanche 22 février — Loto du Club à 14h30 salle des fêtes de Bouniagues
- Mercredi 11 mars — Belote Interclub à Monsaguel
- Vendredi 20 mars — Repas autour du cochon avec animation salle des fêtes de Monsaguel
- Vendredi 03 avril — Animation repas avec loto à Monsaguel
- Mercredi 08 avril — Belote interclub à Monsaguel
- Lundi de Pâques 13 avril — Super Loto du Club à 14h30 salle des fêtes de Bouniagues
- Mercredi 13 mai — Belote Interclub à Monsaguel
- Vendredi 15 mai — Journée découverte
- Mardi 02 juin — Concours de Belote Interclub suivi d'un repas à Monsaguel
- Mercredi 1er juillet — Repas de battage à Monsaguel avec une sortie
- Du 06 au 12 juillet — 1 séjour 7 jours et 6 nuits « Envie de découvrir le Jura Franco Suisse »
- Dimanche 23 août — Loto du Club à 14h30 salle des fêtes de Bouniagues
- Début septembre — 1 séjour 3 jours et 2 nuits « Le Puy du Fou »
- Mercredi 9 septembre — Une journée de détente, repas animé, concours de belote, marche à Monsaguel
- Mercredi 14 octobre — Belote Interclub à Monsaguel
- Dimanche 18 octobre — Loto du Club à 14h30 salle des fêtes de Bouniagues
- Mardi 10 novembre — Repas Interclub Choucroute animé, accordéon, salle des fêtes de Monsaguel
- Jeudi 12 novembre — Belote interclub à Monsaguel
- Dimanche 15 novembre — Loto du club à 14h30 salle des fêtes de Bouniagues
- Samedi 05 décembre — Téléthon repas animé salle des fêtes de Monsaguel
- Mercredi 09 décembre — Belote Interclub à Monsaguel
- Vendredi 18 décembre — Repas de Noël animé offert aux personnes de plus de 80 ans à Monsaguel.

Pour les repas et sorties, inscriptions et réservations au 05.53.58.70.83/06.32.96.94.13 ou 05.53.58.73.03 ou 05.53.61.11.54. Chèques à l'ordre des Aînés Ruraux à l'inscription.

Belote à la Mêlée et Scrabble tous les mardis à la salle de l'Oustal

Pour information, Belote interclub

* Le 1er mercredi Villeréal
* Le 2ème mercredi Issigeac
* Le 3ème mercredi Ste Sabine
* Le 4ème mercredi Beaumont.

Tous nos programmes sont affichés à la salle de l'Oustal et tous les mois vous trouverez toutes nos activités dans la Gazette d'Issigeac.

Réunion du Conseil d'Administration tous les 1er mardis du mois

Le Téléthon 2008 Issigeac

* Pour le 11ème Téléthon les Ainés Ruraux du canton d'Issigeac ont organisé une soirée Couscous animée avec une Tombola. Le Président vous remercie bien chaleureusement pour avoir répondu avec empressement aux invitations, lancées par notre Club. Votre présence atteste l'intérêt que vous portez à ses objectifs, à son importance et à son rayonnement. Cette soirée a été très appréciée où 100 personnes ont participé au repas avec une bonne représentation de la commune d'Issigeac, le Maire et Conseiller Général et quelques membres du Conseil Municipal, quelques Maires du canton et je les remercie vivement de leur présence. Excusé : Monsieur le Maire de Faux. La soirée s'est terminée dans une ambiance amicale et conviviale où tout

le monde a félicité le Président et son équipe d'avoir réussi cette soirée, un chèque au profit du Téléthon de 495€ a été remis. Le Président et son équipe d'organisateurs du Téléthon tiennent à remercier les donateurs particuliers, commerçants et tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à ce succès sans précédent. Merci à toutes et tous, à l'année prochaine.

Activités à venir

***Mercredi 14 janvier 2009**: Belote inter clubs

***Mardi 27 Janvier 2009** à 10 heures à la salle des fêtes de MONSAGUEL : ASSEMBLEE GENERALE du Club des Aînés Ruraux du Canton d'Issigeac. Dès 9h30 une permanence sera assurée pour la vente des timbres concernant la cotisation de 2009. N'oubliez pas votre carte d'adhérent. A 13 heures, rendez-vous au Restaurant Hôtel des Voyageurs à BOUNIAGUES.

Adhérents, vous qui désirez vous investir dans l'Association, être candidats aux élections du 27 Janvier 2009 et faire partie du Conseil d' Administration, merci de prendre contact auprès du Président René LINDMANN : Tél : 05.53.58.70.83

Le Mot du Président

*14 années de présidence avec plus de 200 adhérents et la volonté de bien faire : le Club se porte très bien. Je vous rappelle nos objectifs prioritaires, organiser des loisirs pour les personnes retraitées ; leur permettre de se réunir pour se distraire par des jeux, prendre des collations ou des repas en commun, s'entraider et organiser toutes les actions pouvant contribuer à sortir les personnes retraitées de leur isolement dans le but de leur rendre la vie aussi heureuse que possible. Qu'il me soit permis, en début de cette nouvelle année, au nom du Conseil d'Administration et en mon nom personnel, de vous souhaiter une Bonne et Heureuse année 2009 pour vous, pour votre famille, pour tous ceux qui vous sont chers, puisse l'année nouvelle apporter la joie de vivre et la paix sur terre, je suis persuadé que les aînés apporteront leur concours et leur dévouement à la réalisation de ces vœux.

CODES A BARRES

Indicatifs des organisations de codification	Organisations	Pays
000 à 139	UCC/ECCC	Etats-Unis/Canada
300 à 379	Gencod EAN France	France
400 à 440	CCG	Allemagne
460 à 469	UNISCAN – EAN Russia	Fédération russe
450 à 459 & 490 à 499	Distribution Code Center	Japon
520	HELLCAN – EAN Hellas	Grèce
529	EAN Cyprus	Chypre
540 à 549	EAN Belgium Luxembourg	Belgique et Luxembourg
560	CODIPOR	Portugal
569	EAN Iceland	Islande
570 à 579	EAN Danmark	Danemark
599	EAN Hungary	Hongrie
600 à 601	EAN South Africa	Afrique du Sud
611	EAN Maroc	Maroc
613	EAN Algeria	Algérie
619	TUNICODE	Tunisie
640 à 649	EAN Finland	Finlande
700 à 709	EAN Norge	Norvège
729	EAN Israel	Israël
730 à 739	EAN Sweden	Suède
750	AMECE	Mexique
760 à 769	EAN Schweiz	Suisse
779	EAN Argentina	Argentine
789 à 790	EAN Brazil	Brésil
800 à 839	INDICOD	Italie
840 à 849	AECOC	Espagne
859	EAN Czech	Tchéquie
860	EAN YU	Yougoslavie
870 à 879	EAN Nederland	Pays-Bas
900 à 919	EAN Austria	Autriche
930 à 939	EAN Australia	Australie
940 à 949	EAN New Zealand	Nouvelle-Zélande

Les codes barres sont, chacun sait, les prix des articles que nous venons d'acheter ; ils sont lus par une machine qui édite le ticket de caisse.

Le but de ce papier est d'apprendre à en déchiffrer une donnée importante à savoir le pays où a été fabriqué l'article que l'on souhaite acheter.

Les trois premiers chiffres du code barres déterminent, internationalement, ce pays. Ci-dessous est un extrait du code pour un certain nombre de pays

Il convient d'ajouter la Chine : 690 à 693.

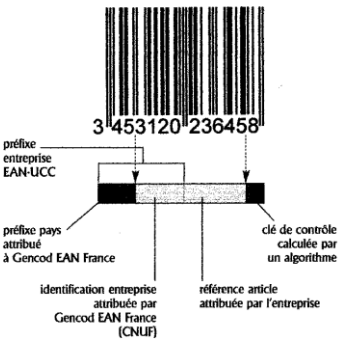

EAN signifie : European Articles Number.

Autres renseignements sur Internet.

Document transmis par M. Jean-Pierre NICOLE

LA POSTE

Le Bureau de Poste d'Issigeac vous accueille

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 16h15
Le Samedi de 9h à 12h

Le dernier départ courrier en semaine : **14h15**
Le samedi : **12h**

****

Votre Bureau de Poste répond à présent à une nouvelle organisation terrain avec une zone Sigoulès – Eymet - Issigeac

Directrice d'établissement Terrain : Marie-Line ROBERT

Responsable Bureau Issigeac : Véronique CHAUVEAU (Tèl : 05.53.58.76.12)

Responsable Bureau Bouniagues : David MONSARRAT (Tèl : 05.53.58.32.00)

Conseiller Financier : Mathilde SYLVESTRE
Le mardi et jeudi uniquement sur rendez-vous au Bureau d'Issigeac

****

Si vous souhaitez être en relation avec le service Distribution/Courrier Merci de composer le 05.53.22.70.49
Chef d'Equipe courrier : Jean-Patrick MESNARD

PAROISSE SAINT-MARTIN-DES-VIGNES

JANVIER 2009					
Date	Heure	Lieu	Date	Heure	Lieu
Jeudi 1er : Jour de l'An - Sainte Marie Mère de Dieu	11h00	Eyrenville	Dimanche 11	09h30	St Léon
	11h15	Eymet		11h15	Eymet
Samedi 03	17h30	Sigoulès	Samedi 17	17h30	Sigoulès
Dimanche 04	09h30	Faux	Dimanche 18	09h30	Bouniagues
	11h15	Eymet		11h15	Eymet
Samedi 10	17h30	Mescoules	Samedi 24	17h30	Pomport
			Dimanche 25	09h30	Eyrenville
				11h15	Eymet

TRANSPORT SCOLAIRE DU SYNDICAT A VOCATION SCOLAIRE ISSIGEAC-FAUX

Circuit de transports scolaire n°2 : ISSIGEAC – ST AUBIN – FAUX – BOISSE – ISSIGEAC
Année scolaire 2008 - 2009

POINT DE RAMASSAGE		HORAIRE	
Commune	Lieu-dit	Aller (matin)	Retour (soir)
ISSIGEAC	Ecole	8h08	17h10
SAINT AUBIN DE LANQUAIS	Eglise	8h18	17h20
FAUX	Ecole	8h25	17h27
MONTAUT	Le Gaston	8h32	17h35
BOISSE	Spérétout	8h39	17h42
	Bourg	8h42	17h45
ISSIGEAC	Ecole	8h50	17h53

QUE SE PASSE T'IL SUR LE CANTON????

À SAINT-AUBIN-DE-LANQUAIS

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE : Lundi et Jeudi de 9h à 13h
Tel/Fax : 05.53.24.33.70 – e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoo.fr

*VOEUX: La Municipalité vous souhaite une très bonne et heureuse année 2009.

*AIDE A LA CUVE : Pour les ménages non imposables ayant reçu une facture entre le 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009. Pour en bénéficier, les ménages doivent faire parvenir **avant le 30 avril 2009 à leur trésorerie** le formulaire à récupérer en Mairie ou téléchargeable sur le site internet www.impots.gouv.fr.

*ETAT-CIVIL :

-Naissance : Luca Ben VITRAC est né le 16 décembre 2008 à Bergerac. Félicitations à Jean-Mickaël VITRAC et Céline BARBARAY ses heureux parents domiciliés à « Phénix ».

-Décès : Monsieur Edmond CASTANG est décédé à Saint-Aubin-de-Lanquais le 30 novembre 2008 à l'âge de 84 ans. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille et à ses proches.

À FAUX

* ETAT-CIVIL

Décès : *Rectificatif : Lors de la parution de l'avis de décès de Monsieur Hilaire COQ, il a été omis de préciser que Monsieur COQ était aussi le papa de Madame Denise LAUMOND. Toutes nos excuses auprès de la famille.

*Monsieur Michel LECATHELINAIS, est décédé à Faux le 12 novembre 2008 à l'âge de 59 ans.

*Monsieur Bruno AGOSTINI est décédé à bergerac le 16 décembre 2008 à l'âge de 87 ans.

Nous présentons à leurs famille nos sincères condoléances

À MONMARVÈS

Heureux Evènement

*Nous apprenons la naissance de Marianne LAURENT le 20 octobre 2008 à Cambridge (Grande Bretagne). Il s'agit de la petite fille de Bernard Lalasseux, Adjoint au Maire de la commune de Monmarvès. Grand bonheur pour toute la famille. A cette occasion, nous rappelons l'union de ses parents Marie-Christine et Thomas le 8 septembre 2007, premier mariage célébré par Christian Barchiesi à Monmarvès.

À MONMADALÈS

Les élus de la Commune de Monmadalès souhaitent à toutes et tous une excellente année 2009.
SANTÉ, BONHEUR ET PROSPERITÉ

Répertoire

Bibliothèque : tel : **05 53 58 32 45**
Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à13h et le samedi de 8h30 à12h30.
Ecole – garderie : tel : **05 53 58 22 03**
Kinésithérapeute – ostéopathe : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : **05 53 22 89 05**
La poste : tel : **05 53 58 32 00**
Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et **le samedi de 8h30 à 12h**
Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.
Mairie : tel : **05 53 58 32 45**
Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à13h et le samedi de 8h30 à12h30.
Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.
Médecin : Docteur Fauconnot tel : **05 53 58 36 23**
Taxi : Jo le taxi tel : **05 53 57 48 99**
Assistante maternelle : **Mme Bernède Célia,** 5 route de Saint Cernin,
tél :**05 53 61 89 63** ou **06 80 34 98 10**

Associations – Loisirs - Activités

Karaté- Self défense – tai-chi-chuan pour enfants, ados, adultes, le mercredi après midi. Une séance d'essai est offerte.
Renseignements **M. Ballety** tel : **05 53 29 91 26** ou **06 75 39 30 23**
Dansez avec nous
La danse de loisir est une danse de couple que l'on peut pratiquer dans les bals ou les soirées dansantes sans condition physique particulière à tout âge et sans danger.
Le jeudi à 20h30, à la salle des fêtes de Bouniagues.
Annie et Philippe, moniteurs de danse vous accueilleront pour un premier cours gratuit.
Renseignements : Annie : 06 88 94 56 26 ; 05 53 63 89 98
Les Amis de l'école : tel : **08 70 45 76 68**
Club Déco Facile : tel : **05 53 57 19 15**
Club Entente et Loisirs : tel : **05 53 58 20 34**
Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel **06 19 81 50 52**
Société de chasse : tel : **05 53 58 37 99**
Club de foot : tel : **05 53 58 35 23**
Club de gym : cours « d'abdo- fessiers » le lundi et le mercredi de 19h à 20h à la salle des fêtes ; une séance d'essai est offerte. Animation : Séverine Garcin : tel. **05.53.22.89.05**
Le cours : « gym douce- gym du dos » vous est proposé chaque mardi de 10h à 11h.
Venez essayer sans engagement ! Renseignements au : **05 53 22 89 05**

Informations

- la municipalité présentera ses vœux aux Bouniaguais le samedi 24 janvier à partir de 18h30 autour de quelques rafraîchissements.

A cette occasion, seront remis les prix du concours des maisons décorées. A très bientôt à tous !

- stationnement devant l'école :

Malgré les panneaux de signalisation, malgré l'arrêté municipal, malgré les nombreux rappels, il y a encore des **parents d'élèves qui se garent à l'emplacement du bus, mettant ainsi en danger une vingtaine d'enfants pour leur confort personnel (éviter de faire 30m à pied !).**
Cette situation est intolérable, c'est une preuve d'incivisme, d'égoïsme, de non respect des enfants d'autrui.
Alors, vous les parents qui avez peur de faire quelques mètres à pied, **et si vos enfants étaient en danger dans le bus que diriez vous ?**

-
- rappel important concernant les chiens dangereux

Nous rappelons aux possesseurs de **chiens dangereux de 1ère et 2ème catégorie**, qu'ils doivent **venir impérativement** avec les éléments nécessaires **déclarer leurs chiens à la mairie**.
Les personnes qui ne viendraient pas les déclarer volontairement risquent une amende importante voire de la prison ; elles font courir le risque à leur animal d'être capturé à leur frais, par les services vétérinaires de gendarmerie, et d'être euthanasié car non déclaré.
Nous vous rappelons que **seule une personne majeure peut le promener en laisse muselé.**

Club Entente et Loisirs

L'Assemblée Générale du club aura lieu le dimanche 15 février, à 11h, à la salle communale. Un repas suivra la réunion et sera servi dans un restaurant de Bouniagues. Tous les adhérents et sympathisants y sont chaleureusement conviés.

*Regard sur le Passé : Au cours de la décennie passée, le club a sillonné la région en tous sens. Au rythme de deux sorties annuelles et de deux ou trois visites par sortie, les adhérents ont tour à tour parcouru les jardins : Eyriniac, Branda, marqueyssac, La Tour Marliac, de l'Imaginaire. Visite ou découverte des sites, châteaux, curiosités : Royan, Moissac, Talmon, la vieille ville d'Arcachon en petit train, la citadelle de Blaye, la pente d'eau de Montech, le Zoo de la Palmyre, la centrale EDF de Braud St Louis. L'artisanat et les musées nous ont parfois surpris et étonnés. Musée des Allumettes, des Automates et modèles réduits, Musée de la Locomotion et du Train, de l'Huître, Verrerie de Vianne, coutellerie de Nontron, Fonderie Rybacki, filature de laine, Gigues de Montpon. Toujours agréables, les promenades en Gabarre ou bateau sur les eaux de la dordogne, du bassin d'Arcachon, du Canal du Midi ou de la Gironde, avec parfois le repas pris sur le bateau. Egalement trois présences au Music Hall, les pieds sous la table et la serviette autour du cou. Tout ceci, bien sûr, accompagné de temps à autres de dégustations, vins, liqueurs, chocolats, tourtières, pruneaux…etc.

Ce résumé met en exergue la richesse et la diversité touristique de la région et démontre également que l'on peut se distraire et s'évader sans aller très loin. Ces sorties ont été effectuées au prix le plus juste, car toujours sans intermédiaire et parfois avec une participation du Club. Elles ne sont pas forcément restées ancrées dans les mémoires, peut être même parfois oubliées. Mais, chacun suivant ses goûts, la disposition du moment ou autre, a certainement conservé de ces journées quelques bribes de plaisirs, de bons et d'agréables moments, et rangé « cela » au rang des souvenirs. Parodiant le poète « Souvenirs, Souvenirs, vous êtes des Fontaines que le temps ne peut épuiser ».

Club Créa Scrap Déco Facile

Le Club vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et remercie toutes celles et ceux qui ont contribué au bon déroulement du Marché de Noël qui a eu lieu le 07 décembre dernier à Bouniagues. Ce fut un succès : Un grand merci à toutes et tous.
La reprise des ateliers aura lieu le mercredi 07 janvier 2009 à 20h00 à la Salle des Fêtes de Bouniagues.
A l'année prochaine et bonnes fêtes de fin d'année.

L'équipe de Créa Scrap Déco Facile

Les Amis de l'Ecole

Tous les membres de l'association des Amis de l'Ecole souhaitent tous ses meilleurs vœux aux enfants et aux parents du R.P.I. de Bouniagues, Colombier et Ribagnac, ainsi qu'aux lecteurs de la Gazette.

Nous vous donnons rendez-vous pour le Vide Grenier du Dimanche 17 Mai 2009
BONNE ANNEE A TOUS

À SAINT-CERNIN-DE-LABARDE

☞ Recensement de la Population : L'agent recenseur chargé de procéder au recensement de la population entre le 15 janvier et le 14 février 2009 sera madame Marie-Thérèse MATHIEU. Elle sera munie d'une carte officielle d'agent recenseur et nous vous demandons de lui réserver votre meilleur accueil.

☞ Suite au repos de la végétation en cette période hivernale, petit rappel sur l'entretien des chemins ruraux :

Il est interdit aux riverains de planter des arbres et des haies sur l'emprise des chemins ruraux. Les propriétaires riverains ont dans l'obligation de couper les branches et racines qui avancent sur le chemin, et d'élaguer les haies à l'aplomb des limites de ce dernier. Nous vous remercions de contribuer au bon entretien des chemins pour le plaisir de tous et aussi le votre.

☞ Le téléphone : Nous avons de plus en plus de vent qui berce allègrement les branches des arbres. Si celles-ci sont à proximité des fils de téléphone, elles provoquent par frottement une usure prématurée, qui entraîne à la longue la rupture : la ligne est coupée et il faut attendre l'intervention « plus ou moins rapide » du prestataire pour son rétablissement. Avec un peu de bon sens et d'huile de coude, le problème pourrait être évité : il suffirait de couper les branches de nos arbres qui génèrent ce problème. Le conseil du jardinier fainéant : les couper lorsqu'elles sont petites, c'est moins fatiguant, on peut le faire soi-même et cela coûte moins cher…

☞ Message du délégué du Père Noël : *« Père Noël délégué par le VRAI, j'ai eu le bonheur le dimanche 7 décembre, de rencontrer des enfants adorables, un peu timides d'abord, puis tout simplement émerveillés avec leurs rêves d'enfants, leur simplicité d'enfants pas encore saccagés par la société. Avec une spontanéité qui m'a ému, la plupart se sont installés pour dessiner ce que leur imagination leur dictait et m'offrir ces dessins :*

-c'est Manon aves ses petits cœurs, son papillon, son soleil,
-c'est ce petit garçon avec son drôle de Père Noël tout bleu
-c'est Lauranne avec son gros ver de terre qui avait dû manger trop de saucisses
-c'est Elise et sa petite bonne femme au bord de la rivière
-c'est Anna avec sa petite fille aux si grandes oreilles
-c'est Margaux qui dessine un grand cœur et qui écrit : Je t'aime Père Noël
-et tous les autres anonymes…

Compliments à tous les parents qui donnent à leurs enfants une heureuse enfance. Et enfin, bien sûr, merci à Thierry et Jacqueline et à l'Association « La Loge des Près » qui ont eu l'idée de ce charmant marché de Noël ».

☞ Voeux : En ce 2000 an tout 9, votre Conseil Municipal vous souhaite une année prospère et heureuse… !

☞ Comité des fêtes :

Toute l'équipe du comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2009 ainsi que la santé.

Nous vous invitons à notre réunion générale qui aura lieu le vendredi 23 janvier à 21h00 à la salle des fêtes du village.

Nous ferons le point sur l'année passée, des projets pour l'année à venir et aurons le plaisir de revoir nos manifestations par une présentation photos. N'hésitez pas à venir, nous serons enchantés d'accueillir de nouveaux bénévoles. Il est vrai qu'à notre époque, rien n'est plus important que de donner de son temps aux autres… A très bientôt et encore : bonne année.

À BOISSE

☞ Madame le Maire et l'ensemble des membres du Conseil Municipal souhaitent une très bonne année à tous les administrés de la commune de Boisse.

À SAINT-PERDOUX

Collecte Ordures Ménagères et recyclables

Année 2009	Ramassages le MERCREDI (déchets ménagers) Sortir les poubelles la veille au soir	Ramassages le JEUDI (recyclables) Sortir les poubelles la veille au soir
Janvier	14 - 28	08
Février	11 - 25	05
Mars	11 - 25	05
Avril	08 - 22	02
Mai	06 - 20	14
Juin	03 – 10 – 17 - 24	11
Juillet	01 – 08 – 15 – 22 - 29	09
Août	05 – 12 – 19 - 26	06
Septembre	2 – 9 – 16 – 23 - 30	03
Octobre	7 - 21	01
Novembre	4 - 18	05
Décembre	02 – 16 - 30	10

Bonnes Fêtes de fin d'année à toutes et tous

À PLAISANCE

Voeux

Madame le Maire et le Conseil Municipal vous présentent leurs voeux pour cette nouvelle année. Que 2009 soit sous le signe de la santé et du bonheur pour tous !

Horaires de la Mairie

Mardi de 09 Heures à 12 Heures et de 14 Heures à 18 Heures, Vendredi de 09 Heures à 12 Heures.

Etat-Civil

Naissance : Bienvenue à Léonie HOSLET née le 11 Novembre à BERGERAC. Félicitations aux heureux parents Valérie REBEYROL et Vincent HOSLET domiciliés au Bourg de Mandacou.

Décès : Monsieur Hubert CHATILLON est décédé à BERGERAC le 29 Novembre 2008 il était domicilié au Bourg de Falgueyrat.

Monsieur Gérard VIGOUROUX (ancien conseiller municipal) est décédé à BERGERAC le 05 Décembre 2008, il était domicilié au lieu-dit « Les Bragnats » à Falgueyrat.

Signalisation routière

Par soucis de sécurité désormais la vitesse de tous les véhicules sur les voies communales dans le Bourg de MANDACOU et dans le Bourg d' EYRENVILLE est désormais **limitée à 30 km/h**.

SOYONS TOUS PRUDENTS !

Loisirs

***ÉPIPHANIE** : N'oubliez pas le DIMANCHE 11 JANVIER 2009 à 15 H 30, la galette des rois sera offerte aux anciens de la commune (plus de 60 ans).

À SAINTE - RADEGONDE

A l'occasion de la nouvelle année, Madame le Maire et son Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs voeux.

Collecte Ordures Ménagères et recyclables

Année 2009	OM	OM + recyclables
Janvier	2 et 30	16
Février	13	27
Mars	13	27
Avril	10	24
Mai	8	22
Juin	5	19
Juillet	3/17 et 31	10 et 24
Août	14 et 28	7 et 21
Septembre	11	25
Octobre	9	23
Novembre	6	20
Décembre	4	18

Au seuil de cette nouvelle année, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent tous leurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Galette des Rois

L'Amicale Laïque a le plaisir d'inviter petits et grands à déguster la galette des Rois **samedi 10 janvier à 15h** à la Mairie. A cette occasion, nous lèverons nos verres pour souhaiter bonne chance à Valérie COSTE, secrétaire de Mairie, qui nous quitte pour d'autres fonctions. Monsieur le Maire présentera sa ou son remplaçant ce même après-midi.

Hommage

Edmond REY s'est éteint le 19 novembre dernier à Bergerac. Il était né à Montaut, plus précisément au Maladary le 17 avril 1915. Edmond, tous l'ont croisé à Montaut ou à Issigeac, à vélo, sur nos petites routes ou aussi le long de la talenquère au terrain de rugby d'Issigeac, club dont il était le plus fidèle supporter et président d'honneur. Edmond c'était un sourire, une voix rocailleuse à l'accent bien de chez nous, le béret vissé sur la tête, toujours prêt à rendre service. Il a vécu avec son épouse pendant de nombreuses années aux Bigots puis s'est installé à Issigeac, Place St Félicien où il était, là encore, très apprécié de son entourage. Il est parti tout doucement, discrètement comme il a vécu et tous nous avons une affectueuse pensée pour lui. Adiou **Edmond** !

*pas de rubrique « à la rencontre » ce mois-ci…Mais qui se cache derrière cette rubrique. Beaucoup de le savent, d'autres l'ont deviné alors à quoi bon signer…le principal est de mettre les habitants de Montaut à l'honneur ! Je souhaite une Bonne et Heureuse Année à tous et espère vous « rencontrer » bientôt…

QUOI DE NEUF A L'OFFICE DE TOURISME?

L'office de tourisme est fermé du 20 décembre 2008 au 4 janvier 2009 pour congés annuels.

Les horaires d'ouverture pour cet hiver sont :

Du mardi au vendredi inclus : 10h – 12h et 14h-17h

Guide touristique 2009 du Pays des Bastides :

L'élaboration du guide est en cours, si vous désirez y paraître n'hésitez pas à nous contacter :

Tel : 05 53 58 79 62 mail : si.issigeac@perigord.tm.fr

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement ou proposition.

Nous vous attendons le vendredi 30 janvier 2009 à 20h30 à la salle du caveau pour notre **ASSEMBLEE GENERALE.**

Que cette année 2009 vous soit agréable, riche en divertissements et manifestations.

Nous nous y efforçons !!!!!!!!

DERNIERE MINUTE...

SIVOM A LA CARTE D'ISSIGEAC

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Compte tenu de la mise en place du SPANC (ervice Public d'Assainissement Non Collectif), les horaires du SIVOM vont être modifiés et élargis **à compter du 01 février 2009**.

*Lundi : 9h15 – 12h15 **ouverture au public**

*Mardi : 13h30 - 17h30

*Mercredi : 9h – 12h **ouverture au public**

*Jeudi : 13h30 – 17h30

*Vendredi : 9h15 – 12h15 / 13h30 – 17h30 **ouverture au public**

À COLOMBIER

MAIRIE

*Monsieur le Maire de Colombier et son Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2009.

*Attention : A compter du 1er janvier 2009, la Mairie sera ouverte au public le MARDI de 17h30 à 19h00 et le SAMEDI de 9h00 à 12h00.

FOYER RURAL

*Tous les membres du Foyer Rural de Colombier vous souhaitent une très bonne année 2009 et vous remercie encore de votre participation aux activités organisées en 2008 : Brocante, Marche Vigneronne, Marché Nocturne, Concours de pêche, Cyclocross, Repas Poule au Pot. Rendez-vous le 8 mai prochain pour la Brocante – Vide Grenier.

DECHETS MENAGERS ET ENCOMBRANTS

*Vous trouverez ci-dessous le calendrier 2009 concernant le ramasage des déchets ménagers et recyclables.

Collecte Ordures Ménagères et recyclables

Année 2009	Déchets Ménagers et recyclables Ramassage le LUNDI (sortir les poubelles la veille au soir)
Janvier	5 – 12 – 19 - 26
Février	2 – 9 – 16 - 23
Mars	2 – 9 – 16 – 23 - 30
Avril	6 – 13 – 20 - 27
Mai	4 – 11 – 18 - 25
Juin	1 – 8 – 15 – 22 - 29
Juillet	6 – 13 – 20 - 27
Août	3 – 10 – 17 – 24 - 31
Septembre	7 – 14 – 21 - 28
Octobre	5 – 12 – 19 - 26
Novembre	2 – 9 – 16 – 23 - 30
Décembre	7 – 14 – 21 - 28
ENCOMBRANTS : 10 JUIN – 9 DECEMBRE	

****

******